



Résolution du Bureau national des 6 et 7 novembre 2025

La résolution du BN s'inscrit dans les résolutions de la CEF des 14 et 15 octobre et du CCN de la cgt-FO des 24 et 25 septembre 2025.

Les personnels n'acceptent pas le chaos imposé par le président Macron : les milliards pour la guerre et les actionnaires alors que l'Ecole et les services publics sont privés de tout.

Le BN se félicite du courrier adressé par Frédéric Souillot au président Macron pour exiger le cessez-le-feu immédiat, l'arrêt des bombardements et du blocus de Gaza, la mise en place d'un véritable corridor humanitaire sous l'égide des nations unies, la rupture des relations diplomatiques avec Netanyahu et son gouvernement, la libération de tous les otages.

Cette exigence de paix réaffirmée par notre confédération est d'autant plus cruciale que la marche à la guerre s'intensifie avec le déploiement militaire américain dans les Caraïbes, au cœur même des Etats-Unis où le président Donald Trump souffre sur les braises de la guerre civile, se développe en Afrique et se poursuit en Ukraine...

Avec la CEF, le BN réaffirme son exigence d'un cessez-le-feu immédiat et permanent en Palestine et en Ukraine, l'arrêt des livraisons d'armes. Elle rappelle son opposition à l'envoi de troupes françaises en Ukraine, quelle qu'en soit la forme (OTAN, ONU ou autres). Elle appelle, comme depuis le début des massacres, à participer aux mobilisations. Le BN invite les personnels à participer à la manifestation nationale le 29 novembre pour exiger le cessez-le-feu, la fin du blocus, l'arrêt de la colonisation, la fin de l'impunité du génocidaire Netanyahu permise par la complaisance complice d'autres dirigeants, notamment celle du président français E. Macron.

Avec la CEF, le BN réaffirme son refus de la répression à l'encontre des personnels et les jeunes qui portent l'exigence de paix.

Avec la CEF, le BN se félicite du succès du meeting international contre la guerre du 5 octobre 2025 à Paris « Pas un centime, pas une arme, pas une vie pour la guerre ! » auquel la FNEC FP-FO avait décidé d'envoyer une délégation et qui constitue un point d'appui pour s'organiser au plan international contre la guerre.

Le BN considère que le budget 2026 et les mesures prévues à l'Education nationale comporte des attaques inacceptables : gel des salaires, sanctions contre les malades et suppression

de 4 000 postes... Le BN rappelle les conditions qui ont permis au gouvernement Lecornu de présenter son budget de guerre, en particulier la mise en place du subterfuge sur la « suspension » de la réforme des retraites. La prétendue « suspension » de cette réforme contenue dans le projet de budget Lecornu n'est qu'un leurre destiné à maintenir en place le gouvernement à travers des arrangements politiques. L'objectif du président Macron et du premier ministre Lecornu est d'être en capacité de reprendre rapidement l'application de cette réforme voire d'y substituer une réforme des retraites par points et d'ouvrir la voie à la capitalisation.

À ce sujet, le BN rejette la perspective donnée par le premier ministre d'une « Conférence Sociale sur le travail et les retraites » associant les organisations syndicales et considère que, comme pour le conclave de Bayrou, FO n'a rien à y faire !

Avec sa fédération, le BN entend regrouper les personnels et chercher l'action commune sur la base des revendications sur lesquelles des millions se sont mis en grève et en manifestation en 2023 et en 2019 : abrogation de la réforme Macron-Borne, ni retraite par points, ni capitalisation ; retrait du budget Macron-Lecornu. Avec le CCN et la CEF, le BN exige le maintien de tous les régimes, de toutes les caisses, le Code des pensions civiles et militaires. Avec le CCN et la CEF, le BN continue de revendiquer un retour de la retraite à 60 ans et 37,5 annuités dès que les conditions seront réunies.

Alors que nous célébrons les 80 ans de la Sécurité sociale, avec le CCN et la CEF, le BN la CEF réaffirme « son attachement à notre modèle de protection sociale collective qui a montré, crise après crise son rôle d'amortisseur. » Le BN rappelle son attachement viscéral aux principes fondateurs de la sécu de 45. Le BN condamne la doctrine gouvernementale qui consiste à faire payer les malades, et qui est en opposition avec les ordonnances de création de la sécu fondée sur la solidarité ouvrière et l'adage « chacun cotise selon ses moyens et reçoit ses besoins. »

Depuis fin août, le SNUDI-FO, avec la FNEC FP-FO, a multiplié les initiatives dans les départements, y compris avec les parents d'élèves, pour aller chercher les postes, les moyens nécessaires, et résister à toutes les attaques contre l'Ecole, ses personnels, et ses missions... Aux côtés du mouvement « bloquons tout », la FNEC-FP-FO a appelé à la grève le 10 septembre. La puissante journée de mobilisation du 18 septembre à l'appel des confédérations a démontré l'état d'esprit des travailleurs et des jeunes qui restent déterminés à bloquer l'austérité, les contre-réformes et l'économie de guerre.

Avec le CCN et la CEF, le BN considère que « Les journées d'actions n'ont pas permis d'obtenir satisfaction. C'est pourquoi FO a proposé à l'intersyndicale d'appeler à la grève sur plusieurs jours consécutifs (les 1er, 2 et 3 octobre), ce qui a été refusé par les autres organisations syndicales. »

Avec le CCN et la CEF, le BN appelle « toutes les structures à réunir les salariés pour discuter et décider la grève et sa reconduction (...) dans l'action commune partout où c'est possible (...) pour gagner sur les revendications, à commencer par l'abrogation de la réforme des retraites et l'abandon de tout budget d'austérité ».

Avec la CEF, le BN invite les syndicats départementaux à réunir les personnels, pour discuter, prendre position et organiser l'action efficace, par la grève et les blocages, si possible dans l'unité avec les autres organisations syndicales, pour gagner sur nos revendications, et quand c'est utile avec les parents d'élèves.

I. Postes et listes complémentaires

Dans le cadre du budget de guerre 2026, le gouvernement Macron-Lecornu-Geffray a annoncé 5 400 emplois supplémentaires dans l'Education nationale dont 1 615 emplois supplémentaires devant être créés dans le 1er degré.

Avec la réforme des concours qui se met en place en 2026 et ses 3 506 emplois qui ne seront pas en classe durant l'année de M1, le ministère cache la suppression de 1 891 postes d'enseignants devant élèves dans le 1er degré.

Le BN refuse ce budget qui va accroître la dégradation des conditions de travail des personnels et des conditions d'apprentissage des élèves, en particulier les plus fragiles.

Le BN considère que l'annonce de la création de 1 200 emplois d'AESH ne répondra pas aux besoins des élèves en situation de handicap dans la droite ligne de la prétendue création de 2 000 emplois d'AESH dans le budget Bayrou en 2025 qui s'est avérée être une mystification.

Le BN dénonce cette nouvelle avalanche programmée, dans le cadre du budget 2026, de fermetures de classes, de nouveaux postes de remplaçants et d'enseignants spécialisés seront supprimés...

Le BN exige l'abandon immédiat du budget Macron-Lecornu-Geffray, l'annulation des suppressions de postes et les créations de postes nécessaires (adjoints, remplaçants, enseignants spécialisés...) et de places en établissements sociaux et médico-sociaux à hauteur des besoins ainsi qu'un statut de fonctionnaire et un vrai salaire pour les AESH.

Alors que certains Rectorats refusent de recruter l'ensemble des listes complémentaires restantes, le BN apporte son soutien aux candidats aux concours inscrits sur les listes complémentaires toujours en attente d'être recrutés, dont l'une d'entre elle a entamé une grève de la faim devant le rectorat

de Strasbourg. Le BN revendique :

- le recrutement de la totalité des candidats aux concours inscrits sur les listes complémentaires ;
- recrutement en masse de personnels dans tous les corps, dans le cadre du statut ;
- le réabondement des listes complémentaires ;
- le renouvellement et titularisation de tous les contractuels qui le souhaitent.

Le BN invite les personnels à se réunir pour décider de toutes les initiatives nécessaires pour faire aboutir ces revendications. Le BN mandate le SN pour organiser la mobilisation des Listes Complémentaires en direction du ministère.

II. Salaires

Avec le CCN, avec la CEF, le BN « exige l'augmentation de tous les salaires, du public comme du privé. Il rejette l'année blanche (le gel du point d'indice et des carrières dans la fonction publique) des traitements, pensions et minima sociaux. » Le budget de Guerre et d'austérité de Macron-Lecornu, prétexte à continuer de faire baisser le pouvoir d'achat des personnels et à maintenir les AESH sous le seuil des pauvretés, doit être combattu pour la satisfaction de toutes les revendications avec l'augmentation immédiate de 10% tout de suite et sans contre-partie, le rattrapage des pertes subies depuis 2000 (31,5 %) et l'ouverture de négociations pour l'amélioration des grilles indiciaires. Le BN continue avec sa fédération et avec la FGF-FO de revendiquer le rétablissement à 100% de la rémunération en cas d'arrêt maladie et l'abandon du jour de carence.

III. Inclusion scolaire et AESH

Le BN constate que la rentrée scolaire 2025 est catastrophique concernant les besoins des élèves en situation de handicap : selon l'aveu même du Ministère 50000 élèves pourtant notifiés, sans AESH, un manque d'heures en augmentation pour les élèves notifiés, de plus en plus de manque de places pour scolariser les élèves dans les établissements médicaux-sociaux, des situations de plus en plus dramatiques dans les écoles qui remontent avec la multiplication des fiches SST...

Face à cette maltraitance institutionnelle qui s'accroît envers les personnels et les élèves et leurs familles, le BN constate que les initiatives dans les départements se multiplient pour organiser la résistance : réunions publiques, stages spéciaux, mobilisations devant les préfectures, rectorats, DSDEN, grèves... en lien avec les SDAS FO et les syndicats FO Santé, avec les Unions Départementales.

Le BN partage la résolution de la CEF du 15 octobre 2025 qui « invite les structures à poursuivre la campagne en défense de l'enseignement spécialisé, contre l'inclusion systématique et forcée, pour la satisfaction des revendications d'un Statut de catégorie B avec un vrai salaire à temps plein pour 24h de classe pour les AESH, ainsi que l'abandon des PIAL et des PAS. » (dont la généralisation se poursuit malgré son rejet commission mixte paritaire.)

Avec la CEF, le BN « invite ses structures à continuer de réunir les personnels, à organiser des réunions sous toutes ces formes (syndicales, publiques, conférences...) et à prendre toutes les initiatives nécessaires dans l'action commune y compris avec les parents d'élèves, et en cherchant le soutien des élus pour faire aboutir ces revendications. »

Le BN mandate le SN en lien avec la fédération pour mettre à jour le guide syndical fédéral des droits des AESH. Le BN mandate le SN de continuer transmettre toutes les initiatives prises par les syndicats départementaux.

IV. UPE2A

Le BN revendique :

- L'abrogation des circulaires qui dévoient les missions des PE en UPE2A et privent les élèves d'une prise en charge adaptée
- Le rétablissement du droit des élèves allophones à être accompagnés dans une vraie classe par un enseignant en UPE2A au-delà d'une année quand c'est nécessaire
- La suppression de l'application EANA 2 notamment parce qu'elle transgresse le RGPD

V. Obligations réglementaires de service

Le BN constate de nombreuses attaques et remises en cause de notre statut, de nos obligations réglementaires de service dans les départements, particulièrement depuis la rentrée de septembre.

Les pressions et injonctions se multiplient : évaluations d'écoles, évaluations nationales, formations imposées, dépassement des 18h réglementaires... Le BN rappelle qu'il n'entre pas dans les attributions des directeurs et directrices d'école d'assurer des formations auprès des collègues adjoints. Il ne peut pas être demandé aux directeurs et directrices de « sensibiliser » leurs collègues aux différents plans. Ils ne sont pas conseillers pédagogiques. Le BN renvoie au communiqué du SNUDI-FO du 5 novembre 2025.

Le BN invite les syndicats départementaux à continuer d'organiser la résistance, en s'appuyant sur le 4 pages spécial « faisons respecter notre statut et nos obligations réglementaires de service », en réunissant les collègues, en demandant audience au DASEN, en intersyndicale partout où cela est possible.

VI. Formation initiale

Avec la CEF, le BN réaffirme son exigence d'abandon du décret modifiant les conditions de recrutement des corps enseignants. Il considère que cette réforme inacceptable doit être retirée et réaffirme ses revendications : abandon de la maitrise et du master d'enseignement « MEEF », recrutement par concours dès la Licence avec une véritable formation professionnelle après le concours sous statut de fonctionnaire à plein temps, égalité de tous les diplômés de Licence face aux concours.

VII. Mutations interdépartementales

Le BN rappelle le calendrier des opérations pour demander à changer de département en 2026.

- jusqu'au 26 novembre 2025 pour faire sa demande
- jusqu'au 11 décembre pour confirmer sa demande et envoyer les pièces justificatives

Le BN invite les syndicats départementaux à informer les adhérents et les collègues plus généralement, à utiliser les outils transmis par le SN.

Le BN réaffirme son exigence de résoudre le problème urgent des mutations non satisfaites depuis des années ainsi que sa revendication d'abandon de tous les postes à profil, d'abrogation de la loi de la transformation de la fonction publique et du retour à un mouvement au barème sous le contrôle des représentants du personnel. Le BN invite les syndicats départementaux réunir les personnels pour organiser l'action efficace et gagner sur ces revendications.

VIII. Protection sociale complémentaire

Les opérations d'affiliation à la protection sociale complémentaire (PSC) de l'Education Nationale ont débuté à partir du 8 octobre pour une entrée en vigueur au 1er mai 2026.

Le BN rappelle que la FNEC FP-FO a été la seule organisation syndicale à avoir refusé de signer l'accord ministériel sur cette PSC, dispositif à adhésion obligatoire mis en place par le président Macron pour détruire la sécurité sociale et la remplacer à terme par un système assurantiel.

Défendant la liberté pour les collègues de refuser d'adhérer à quelque dispositif assurantiel que ce soit, le BN revendique l'abrogation de l'adhésion obligatoire à la PSC et de l'accord interministériel du 20 octobre 2023 qui découple santé et prévoyance !

Le BN invite les syndicats départementaux à informer les personnels en utilisant le 4 pages FNEC et les communiqués sur la PSC ainsi que de les réunir pour défendre la sécurité sociale basée sur le salaire différé, le Statut, l'augmentation du point d'indice, les conditions de santé et de travail de tous les agents l'Education nationale.

IX. Outre-mer

Le Décret n° 2024-641 du 27 juin 2024 relatif au régime de certains congés pour raison de santé des fonctionnaires et des agents contractuels de l'Etat remet en cause l'indexation pour vie chère en s'attaquant aux malades de manière particulièrement abjecte ajoutant aux problèmes de santé, les problèmes financiers. Cette amputation, de 66% la première année de CLM puis 40 % les 2 autres années, s'étend également aux CLD et CMO. Le BN du SNUDI-FO, avec sa fédération, exige l'abrogation de ce décret.

En effet, ces dispositions ont pour conséquence l'amputation de 50% de leur traitement et de leur majoration de vie chère

lorsqu'ils sont en CMO après 3 mois, 67% de leur majoration la première année de CLM et 40% de leur traitement et de leur majoration les deux années suivantes.

Placés en CLD, ils perdent l'intégralité de leur majoration remettant ainsi en question la reconnaissance de la vie chère dans ces départements s'attaquant brutalement aux agents les plus fragiles.

X. Développement et Congrès

Le BN se félicite de la progression confirmée du nombre d'adhérents en 2025. Le BN insiste sur l'importance, dans la situation actuelle, de poursuivre la progression de la syndicalisation en mettant ce point au centre des instances à tous les niveaux, le développement de nos syndicats départementaux et le renforcement de l'implantation dans tous les départements. Le BN rappelle que le Congrès de la FNEC-FP-FO et du SNUDI-FO se dérouleront du 15 au 19 décembre à Angers.

26 pour, 6 contre, 1 abstention